

COMPTE RENDU DE LA REUNION ANNUELLE 2023 ANTENNE TERRITORIALE DU DOUBS

La RAT s'est déroulée le samedi 25 mars 2023 de 11h à 12h au gite « Les Repaires » à Nans-sous-sainte-Anne. 34 adhérents y ont participé dont 2 enfants. 30 personnes sont restées au repas. Pour information, le GCU comptait 371 adhérents dans le département du Doubs au 15 février 2023.

La réunion a débuté par la présentation de la correspondante territoriale Céline LACROIX pour ceux qui n'avaient pas eu l'occasion de faire sa connaissance. Cela a été l'opportunité de remercier chaleureusement Claude SIFFERT, ancien correspondant territorial, pour son investissement. Claude s'est notamment rendu à l'assemblée générale du GCU à Olhain en août 2022. Son implication sympathique a facilité la prise de fonction de Céline.

La parole a été donnée aux membres de l'équipe territoriale qui se sont présentés chacun leur tour. L'équipe a pu signifier qu'elle était <u>toujours en recherche de nouveaux membres.</u> Le rôle de l'équipe territoriale a été précisé. Les candidatures devront être transmises à la correspondante.

Nous avons abordé le rôle du correspondant territorial dont la principale mission est de promouvoir le GCU. Cette année l'axe de travail envisagé par le siège est la communication sur les radios locales. Nous avons pu échanger sur différentes pistes.

Un tour de table a été proposé à l'ensemble des participants les invitant à décliner leur nom, commente t depuis quand ils sont adhérents au GCU, leur éventuel camping de prédilection et s'ils souhaitaient aborder un sujet.

Nous avons ainsi entendu plusieurs témoignages, et découvert grâce à Alain l'existence d'un stage peinture au terrain de camping d'Anvers-sur-Oise. Un article a été envoyé pour publication dans la revue Plein Air et Culture.

Après le tour de table, nous avons échangé sur le thème de cette année : « Adaptation du GCU aux nouveau usages des vacanciers ». La correspondante a fait lecture des récents ajouts « service complet » et « service de jour itinérant » dans la rubrique « SERVICE DE JOUR » du règlement intérieur :

SERVICE DE JOUR

Sur décision du conseil des campeurs, tous les campeurs sans exception participent au service de jour quand le camping a une fréquentation insuffisante pour assurer l'accueil et le nettoyage suivant la procédure habituelle.

SERVICE DE JOUR COMPLET (SC): (ajout)

Pour chaque période de 21 jours dans un ou plusieurs campings GCU, un seul service de jour complet doit être effectué, à savoir sur le premier terrain de camping où la durée du séjour est supérieure à 3 nuitées.

SERVICE DE JOUR RESTREINT (SR):

Les campeurs séjournant 2 ou 3 nuits devront effectuer un service restreint (SR) d'une heure maximum. Ils seront ajoutés au tableau de service en cours et pourront aider les personnes de jour dans leur tâche, par exemple en participant à l'accueil, à l'entretien, etc.

Les campeurs en hébergements locatifs avec sanitaires sont tenus de faire le service de jour comme tous les autres campeurs mais sont dispensés du nettoyage des bâtiments.

SERVICE DE JOUR ITINÉRANT (SI): (ajout)

Les campeurs itinérants, adhérents ou non (1 seule nuit sur le terrain de camping) qui arrivent en fin de journée et repartent le lendemain avant 12 h sont dispensés de service de jour.

DISPENSES DE SERVICE DE JOUR:

- Les campeurs ayant assuré la fonction bénévole de Délégué du conseil des campeurs (DCC), de Trésorier, de Gestionnaire des locatifs, de Délégué piscine, de Responsable unique de sécurité (RUS), ainsi que les Délégués du conseil des campeurs adjoints et Trésoriers adjoints, sont dispensés du service sur le camping où ils ont assuré ces fonctions pendant les 21 premiers jours de leur séjour sur un camping à partir de la 1^{re} nuitée enregistrée.

Extrait de « Plein Air et Culture » n° 316 printemps 2023

Maria et Arnaud, campeurs à Landrellec ont témoigné des difficultés récurrentes rencontrées avec des itinérants dont certains non adhérents. 30 à 60 demandes par jour de personnes souhaitant passer une nuit sur le camp qui est sur le tracé d'un GR et d'une vélo-route. A cela s'ajoute la contrainte de devoir par conséquent gérer une caisse avec du liquide en l'absence de paiement automatique. De ce fait, le trésorier et le délégué de camp ont passé une grande partie de leurs journées à gérer ce flux de demandes, et personne ne voulait prendre la suite lors de l'AG, si bien que le camping a frôlé la fermeture. Ce point a été remonté au siège lors des assemblées de camp.

Plusieurs adhérents ont signalé ne pas recevoir la revue « Plein Air et Culture » ni en version dématérialisée, ni en papier. Le siège sera informé de ce dysfonctionnement.

Nous clôturons la réunion par l'apéritif offert par le GCU.



Un repas Franc-Comtois (terrine, poulet au vin jaune et tartre aux cerises) a été partagé dans une ambiance conviviale.

Les giboulées de mars ne nous ont pas permis de réaliser la balade prévue mais nous avons pris le temps de rester à table pour bavarder.

Céline LACROIX

Correspondante territoriale 25 GCU